

BIPBIP RACING

Association loi 1901 N°W901002637

9 RUE DE BORON 90100 FAVEROIS

Tél : 06-46-87-00-74 / Mail : bipbipracing90@outlook.fr

JOURNÉE ROULAGE DE LA VERSENNE

22 SEPTEMBRE 2018

Règlement particulier

L'association BIPBIP RACING organise le samedi 22 SEPTEMBRE 2018 une journée roulage sur le circuit de la Versenne à VILLARS-SOUS-ECOT.

- **Voitures admises :** Tous types de voitures à l'appréciation de l'organisation, 50 VOITURES ENGAGÉES AU MAXIMUM.
- **Roulage :** Séances non chronométrées de roulage sur le circuit asphalté, session de 2 tours avec 4 voitures en simultané sur la piste.
- **Horaires du roulage :** 9h30-12h et 13h30-17h. Accueil à partir de 8h pour les vérifications des documents suivi d'un briefing avant départ. PERMIS DE CONDUIRE ET CARTE VERTE D'ASSURANCE A PRESENTER.
- **Inscriptions :** Bulletin d'engagement disponible sur le site de l'ASA FRANCHE-COMTÉ, à retourner (avec règlement à l'ordre de l' « Association BIPBIP RACING ») à BONNET Baptiste, 13 rue d'Alsace 25490 FESCHES LE CHATEL.
- **Date limite d'engagement :** Lundi 17 SEPTEMBRE 2018 à Minuit (cachet de La Poste faisant foi). Un abattement de 25€ pourra être réalisé (à l'appréciation de l'organisation) pour une annulation d'engagement après le 20 SEPTEMBRE 2018 (pour les inscriptions avec demande d'assurance, cet abattement sera effectué d'office).
- **Assurance :** Une assurance de responsabilité civile est OBLIGATOIRE pour chaque véhicule en complément de celle de l'organisateur. Pour les véhicules non assurés, une assurance à la journée de 25€ est disponible, pour souscrire à cette assurance un formulaire est à remplir (le réclamer à Baptiste BONNET – coordonnées en en-tête) et à envoyer avec l'engagement accompagné du règlement.
- **Sécurité :** Le port du casque est OBLIGATOIRE pour tous les types de véhicules et pour chaque personne lors d'éventuels baptêmes.
- **Baptêmes de piste :** Les candidats pour un baptême sont admis à raison d'un seul par véhicule.
- **Intendance :** Un parking réservé est accessible gratuitement, des points de restauration / buvette sont disponibles sur place (la restauration n'est pas comprise dans l'engagement des participants).

Le président BONNET Baptiste